

PRÉVENIR LES ACCIDENTS AQUATIQUES : MESURES DE SÉCURITÉ ESSENTIELLES POUR UNE SAISON ESTIVALE SANS DANGER

Beauharnois, le 7 juin 2023 – Alors que la saison estivale bat son plein, il est essentiel pour notre Service de la sécurité incendie et civile de rappeler à tous les amateurs de baignade et de promenade en bateau l'importance de prendre des mesures de sécurité appropriées. La prévention est la clé pour profiter pleinement de ces activités estivales tout en assurant la sécurité de chacun.

CONSEILS DE SÉCURITÉ POUR PRÉVENIR LES NOYADES

Il est primordial de rappeler l'importance de la prévention des noyades. Chaque année, des vies sont tragiquement perdues à cause de ces incidents évitables. Pour sensibiliser le public et promouvoir la sécurité aquatique, nous soulignons aujourd'hui les mesures essentielles à prendre pour prévenir les noyades :

- Surveillez pour prévenir ; désignez un adulte à la surveillance des enfants.
- Sécurisez votre piscine
- Entrez à l'eau les pieds en premier
- Conservez toutes vos facultés ; attendez d'avoir terminé vos activités aquatiques avant de consommer de l'alcool
- Portez toujours la veste de flottaison en bateau
- Apprenez la RCR (réanimation cardiorespiratoire)

En adoptant ces mesures de prévention, nous pouvons tous contribuer à réduire les risques de noyades et à promouvoir la sécurité aquatique. Il est de notre responsabilité collective de veiller.

CONSEILS DE SÉCURITÉ NAUTIQUE

Les plaisirs de la navigation peuvent être inégalés, mais il est essentiel de comprendre que la sécurité nautique doit être la priorité absolue pour tous les amateurs de sports nautiques. La majorité des accidents de bateau sont évitables, et pour assurer des sorties en mer sans incident, il est crucial de bien comprendre les règles de navigation et les procédures de sécurité. La majorité des accidents de bateau sont évitables. Avant de s'aventurer sur l'eau, il est essentiel de bien comprendre les règles de navigation et les procédures de sécurité.

Voici quelques conseils pratiques pour une expérience nautique sûre et agréable :

1. Obtenir sa carte de conducteur
2. Suivre un cours de sécurité nautique
3. S'informer de la météo avant de partir
4. Préparer l'embarcation
 - a. Vestes de sauvetage
 - b. Nourriture et eau
 - c. Fusées de détresse
 - d. Outils et pièces de rechange
 - e. Extincteurs
 - f. Trousse de premiers soins
 - g. Radio (pour vous informer de la météo)
 - h. Lampe de poche et piles de rechange
 - i. Règles et documentation
5. Emporter une carte marine
6. Ne jamais prendre la barre sous l'effet de l'alcool
7. Éviter d'autres comportements dangereux
8. Préparer un plan de navigation
9. Savoir nager si on saute à l'eau
10. Comprendre les procédures d'urgence

Peu importe le type d'embarcation que vous utilisez, assurez-vous d'avoir une assurance pour embarcation. Demandez à votre compagnie d'assurance d'ajouter cette protection à votre assurance habitation.

En conclusion, que ce soit pour la baignade ou la navigation de plaisance, la sécurité doit toujours être notre priorité absolue. En respectant ces conseils, nous contribuons tous à promouvoir la sécurité aquatique et à garantir des moments de détente et de divertissement en toute tranquillité. Souvenons-nous que la prévention est la clé pour profiter pleinement de nos activités estivales tout en assurant la sécurité de chacun.

----- 30 -----

Source :

SERVICE DES COMMUNICATIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Ville de Beauharnois

450 429-3546

communications@ville.beauharnois.qc.ca